

Sensibilisation au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD ou GDPR) :



PUBLIC CIBLE

Tout public



PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE

30 minutes



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre le RGPD dans sa définition et les enjeux pour l'entreprise.



TARIF

Selon le nombre de licences (*Nous contacter*)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation à distance (e-learning asynchrone)
- Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 2 mois
- QCM et cas pratique
- Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts

COMPÉTENCES

- Satisfaire à l'obligation de formation (Art. 39 du RGPD) en apportant le socle de connaissances nécessaire en matière de protection des données

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La validation des connaissances se réalise au moyen de QCM

TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à : contact@kereisformation.com
- Démarrage possible à tout moment de l'année

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.
- Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à contact@kereisformation.com

PROGRAMME

INTRODUCTION AU RGPD OU GDPR (5 minutes)

- Qu'est-ce que le RGPD ou GDPR ?
- Pourquoi a-t-il été instauré ?
- Quels sont ses principaux enjeux ?

DONNEES PERSONNELLES ET SENSIBLES (5 minutes)

- Comment reconnaître une donnée personnelle ?
- Comment reconnaître une donnée sensible ?
- Pourquoi ?

TRAITEMENT DES DONNEES (5 minutes)

- Qu'est-ce qu'un traitement ?
- Sur quelle base un traitement doit-il s'appuyer pour être légal ?
- Pourquoi ?

PRINCIPES DE PROTECTION DES DONNEES (5 minutes)

- Quels sont les principes de protection ?
- Comment les appliquer pour chaque traitement ?

DROITS DES PERSONNES (5 minutes)

- Quels sont les droits des personnes ?
- Quels sont les droits nouveaux et les droits renforcés ?

OBLIGATIONS LEGALES (5 minutes)

- Quelles sont les nouvelles obligations légales des responsables de traitement ?
- Quelles sont celles des sous-traitants ?

Vos interlocuteurs

VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE

Formateur expert
en crédit et en
assurance



Laurence BRIAS

Formatrice experte
en crédit et en
assurance



Sophie CORINI

Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



**Fabrice
COURAULT**

Formateur expert en
assurance et gestion
de patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

Marine LEGRAND
marine.legrand@kereisformation.com
01 80 52 35 21

Pôle technique :

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia NGORA
tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Laurence BRIAS, Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE
tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif

112, avenue Kléber - 75116 PARIS

822 620 225000 26

www.kereisformation.com

